

Imaginons  
la ville ensemble !

# CHARTRE DE LA FABRIQUE DES POLITIQUES SOCIALES

## Le contexte de la démarche, en quelques mots...

L'action sociale nazairienne est aujourd'hui le fruit d'un travail de réseau entre la Ville, son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et ses partenaires, et la vitalité du tissu associatif autour des solidarités est essentielle sur le territoire. La Ville de Saint-Nazaire souhaite réinterroger les politiques mises en œuvre, dans un cadre nommé « La Fabrique des politiques sociales », inscrit dans le projet stratégique de la Ville pour la période 2016-2024.

## La Fabrique des politiques sociales qu'est-ce que c'est ?

### La Fabrique des politiques sociales, c'est :

- \_ un temps de réflexion et de concertation avec l'ensemble des acteurs de l'action sociale et ses usagers,
- \_ un espace de dialogue citoyen pour remettre l'utilisateur au cœur des politiques qui le concernent.

### La Ville de Saint-Nazaire engage cette démarche pour :

- \_ être à l'écoute des habitants et encourager leur participation à la définition de ces orientations et au suivi de leur mise en œuvre dans la durée,
- \_ réinterroger le cadre d'intervention de la Ville et de son CCAS sur le champ des politiques sociales et de solidarité,
- \_ revisiter les actions, les aides, les initiatives développées, au regard des besoins nouveaux ou non couverts actuellement,
- \_ réaffirmer le CCAS comme lieu de référence pour les habitants et comme centre de coordination et d'animation de l'action sociale pour les partenaires.

## Quel est le mandat de participation et quelles sont les modalités de travail ?

### La Ville de Saint-Nazaire a déterminé 4 axes de travail, ciblés comme étant prioritaires :

- 1 \_ Prévenir l'isolement social et encourager les solidarités
- 2 \_ Accompagner le vieillissement de la population
- 3 \_ Lutter contre le mal-logement
- 4 \_ Agir contre la grande précarité

Ces quatre axes de travail seront à étudier sous deux angles complémentaires : la participation des usagers à la mise en œuvre des politiques et la coordination des partenaires de l'action sociale.



Des ateliers participatifs sont mis en place d'avril à juin 2017, à Agora, afin de co-construire des solutions plus proches des besoins, plus efficaces :

### 2 ateliers d'acteurs du territoire :

**avec les agents de la Ville et du CCAS et les partenaires institutionnels et associatifs.**

| Prévenir l'isolement social et encourager les solidarités | Accompagner le vieillissement de la population | Lutter contre le mal-logement | Agir contre la grande précarité |
|---|--|-------------------------------|---------------------------------|
| Jeudi 6 avril 9h - 12h                                    | Jeudi 6 avril 9h - 12h                         | Jeudi 6 avril 14h - 17h       | Jeudi 6 avril 14h - 17h         |
| Mercredi 3 mai 9h - 12h                                   | Mercredi 3 mai 14h - 17h                       | Jeudi 4 mai 9h - 12h          | Jeudi 4 mai 14h - 17h           |

### 2 ateliers de co-construction citoyenne :

**avec les citoyens, les bénéficiaires de l'action sociale.**

| Prévenir l'isolement social et encourager les solidarités | Accompagner le vieillissement de la population | Lutter contre le mal-logement | Agir contre la grande précarité |
|---|--|-------------------------------|---------------------------------|
| Vendredi 19 mai 18h30 - 21h30                             | Vendredi 19 mai 15h - 18h                      | Samedi 20 mai 10h - 13h       | Samedi 20 mai 14h - 17h         |
| Vendredi 9 juin 18h30 - 21h30                             | Vendredi 9 juin 15h - 18h                      | Samedi 10 juin 10h - 13h      | Samedi 10 juin 14h - 17h        |

**1 grand atelier, ouvert à tous, pour croiser les regards et affiner des solutions concrètes, début septembre 2017.**

## Et après, à quoi va servir votre contribution ?

L'ensemble des réflexions et propositions sera analysé sur le plan opérationnel. Puis la Ville de Saint-Nazaire s'engage à apporter une réponse argumentée à l'ensemble des participants de la Fabrique concernant ces propositions. Une délibération-cadre sera présentée au Conseil municipal le 29 septembre 2017.

## Règles du jeu et engagements

Afin de garantir un processus de co-production efficace, la démarche s'appuie sur des principes éthiques : respect des personnes, transparence, distanciation.

### Le respect des personnes

- \_ Par une posture ouverte aux différents points de vue.
- \_ Par le respect de la confidentialité et des règles de respect de la vie privée.

### La transparence

- \_ Par la mise à disposition de données, de supports d'information utiles à la Fabrique.
- \_ Par la présentation de la méthode, puis des choix retenus ou non par la Ville.

### La distanciation

- \_ Par la sollicitation d'un prestataire extérieur (agence Missions Publiques) dans le recueil et la collecte des points de vue des acteurs et des citoyens.
- \_ Par le croisement d'une pluralité de points de vue.
- \_ Par la formulation, à l'issue des travaux des réponses que la Ville entend apporter à chacune des propositions émises.